

# Règlement de l'épreuve

## TRIATHLON DE REVEL 2011

Tout participant au triathlon de Revel Saint Ferréol doit se conformer au règlement de l'organisateur. Sa seule inscription confirme son acceptation du règlement.

### **Natation**

- 1 - L'organisateur mettra à disposition un bonnet de bain numéroté dont le port est obligatoire.
- 2 - Si la température de l'eau est inférieure à 18° le port de combinaisons techniques néoprène est obligatoire.
- 3 - Chaque athlète se verra attribuer un numéro de dossard, celui-ci sera marqué par l'organisation le matin même ou la veille pour le longue distance sur les cuisses et bras.
- 4 - Seuls les bateaux de l'organisation et des officiels sont autorisés à naviguer sur le parcours natation.

### **Vélo**

- 1 - Le port d'un casque homologué est obligatoire sur le parcours vélo, la jugulaire fermée et numéros en vue et bien collés sur le casque.
- 2 - Le dossard vélo doit être porté de manière visible au dos du maillot. Un vêtement sur la partie supérieure du corps est obligatoire.
- 3 - Les vélos doivent respecter les règles de la FFTRI.
- 4 - Le numéro pour le vélo mis à disposition doit être monté afin qu'il soit visible des 2 cotés.
- 5 - Drafting interdit sous peine de disqualification (distance minimale 7m) sauf pour l'épreuve en équipe.
- 7 - Les déplacements dans le parc à vélos se font exclusivement à pieds.

### **Course à pied**

Le règlement en vigueur est celui de la FFTRI. La puce fournie par l'organisateur devra être portée jusqu'à la fin de l'épreuve.

En cas d'abandon l'athlète doit la ramener au poste d'organisation (ravitaillement, zone de transition, accueil, arrivée) le plus proche. En cas de perte elle vous sera facturée 50 euros. Les postes de ravitaillement sont composés de : boisson énergétique, eau, coca, fruits secs, gel/barres énergétiques.

L'athlète doit vérifier lui-même sa tolérance aux produits qu'il absorbe.

#### **La présence au briefing est obligatoire.**

Tout engagement est ferme et définitif et ne peut faire l'objet de remboursement pour quelque motif que ce soit. (hors médical, sur la base d'un certificat fourni avant la date de l'épreuve).

Récompenses aux **3 premiers Scratch** et au **1<sup>er</sup> de chaque catégorie de tranche d'âge** homme et femme,

**Temps limite : Se référer au tableau des horaires.**

Tout concurrent reconnaît avoir pris connaissance du présent règlement et en accepte toutes les clauses. Il s'engage sur l'honneur à ne pas anticiper le départ et à parcourir la distance complète avant de franchir la ligne d'arrivée.

**Règlement particulier à l'épreuve en équipe.**

- Les équipes sont composées au minimum de 3 équipiers, au maximum de 5.
- Les équipiers doivent entrer et sortir du parc à vélo groupés, un équipier isolé ou distancé ne pourra pas repartir en course.
- En course à pied, les équipiers doivent rester grouper
- Le classement se fait sur l'équipe (dernier équipier passé avec un écart maximum de 5 mètres).
- Pour être classée, une équipe devra à l'arrivée être composée au minimum de 3 membres.

**Le règlement FFTRI sera appliqué dans sa totalité.**